



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON

1^{er} octobre 2020 (visioconférence)

Présents :

Julien DELMAS (président), Marie-Christine PRIEUR, Jocelyne LE FOLL, Cécile LAFOREST, Benjamin DELHAL, Victorien CHAUCHOY, Anthony REPESSE, Nataly COBA, Édouard DIXON

Excusés :

Sylvie LARAIGNE, Bruno TERY, Wolfram MAURY, Éliane LUDWIG.

Invités :

Olivier BIME, CTN
Joël RENAUDEAU, Directeur

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 JUIN 2020	2
ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	2
AIDE A CORALINE BERGERON.....	2
COMPETITION POLE ESPOIR/POLE FRANCE	3
ANNULLATION IJNA.....	3
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1 ER OCTOBRE 2020.....	3

Maison Régionale des Sports – 2, avenue de l'Université - 33400 TALENCE

Téléphone : 05.56.51.55.43

contact@lnaqbad.fr



La séance est ouverte à 19 heures.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 JUIN 2020

<p>Vote 1 : Adoption du procès-verbal du 23 juin 2020 Nombre de votants : 7 voix / 7 voix pour / 0 abstention. Le procès-verbal du 23 juin 2020 est adopté à l'unanimité.</p>
--

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La situation sanitaire impose de réaliser l'assemblée générale à huis clos avec le CA et les salariés disponibles, compte tenu de la jauge des salles de réunion et de restauration. Les délégués seront donc invités à y participer en visioconférence.

L'amphithéâtre a été équipé d'une caméra qui permet de filmer l'estrade. Pour les votes électroniques, il existe des solutions payantes (devis d'environ 1600 euros) et des solutions gratuites.

La solution gratuite Balotilo répondant au cahier des charges, elle est retenue par le Conseil d'Administration. Chaque électeur recevra un email personnalisé, avec une clé unique. Cette solution garantit l'anonymat du vote.

Edouard DIXON et Nataly COBA rejoignent la réunion.

AIDE A CORALINE BERGERON

Coraline BERGERON étant inscrite sur le projet Paris 2024 paralympique, la Ligue propose de l'accompagner financièrement sur son projet sportif à hauteur de 2 500 euros pour l'année 2020 :

- Aide matériel sur un contrat Sportarticle ;
- Aide sur les déplacements pour stages fédéraux ;
- Aide de pour les autres frais : prothèse, déplacements en compétition etc. ;
- Suivi du dispositif par le Responsable Régional de la Performance.

A cette aide de la Ligue, la FFBad s'est engagée à hauteur de 2 500 d'aide sur l'entraînement, qui seront refacturés par la LNAB en fin d'année 2020.

<p>Vote 2 : Vote d'une aide de 2 500 euros à Coraline BERGERON Nombre de votants : 9 voix / 0 voix pour/ 0 abstention.</p>
--



COMPETITION POLE ESPOIR/POLE FRANCE

Les compétitions élites ayant été annulées, le Pôle Espoir et le Pôle France proposent d'organiser une compétition interne, sur plusieurs semaines, pour gagner des points et ainsi intégrer les tableaux principaux des championnats de France. Cette compétition permet également aux jeunes d'obtenir un niveau d'opposition qu'ils n'ont pas eu depuis l'arrêt des compétitions au mois de mars. Les matches auront lieu sur les créneaux d'entraînement des pôles. Pour offrir une opposition à tous les joueurs, des joueurs externes seront invités.

Plusieurs ligues réfléchissent à organiser une démarche similaire.

**Vote 3 : Organisation d'une compétition Pôle Espoir/Pôle France
Nombre de votants : 9 voix / 8 voix pour / 1 abstention.**

ANNULATION IJNA

Compte tenu de l'environnement actuel accompagnant la pratique sportive et l'organisation d'événements, le Conseil d'Administration est amené à se positionner sur le maintien de la compétition.

Cet événement répondait en effet à deux objectifs :

- La réalisation de la compétition avec un plateau le plus relevé possible.
- L'organisation d'un ensemble de manifestations autour de la compétition.

Compte tenu de la situation sanitaire, ces deux objectifs pourraient difficilement être atteints. Le travail réalisé servira pour proposer l'organisation de la compétition en 2021.

**Vote 4 : Annulation de l'IJNA
Nombre de votants : 9 voix / 9 voix pour.
Le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité pour l'annulation de la compétition.**

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1 ER OCTOBRE 2020

**Vote 5 : Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2020
Nombre de votants : 9 voix / 9 voix pour / 0 voix contre/ 0 abstention.
Le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2020 est adopté à l'unanimité.**



La séance est levée à 20 heures 15.

Le président de la ligue,

Julien DELMAS

La Vice-présidente, rédactrice

Cécile LAFOREST